



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

presse

Question écrite n° 85123

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la réforme à venir des aides à la presse. En espérant que ce fonds sera doté d'un budget significatif, il souhaite connaître les différentes orientations prises pour la répartition des sommes ainsi allouées. En effet les journaux qui sont le plus susceptibles de nécessiter le soutien de ce fonds sont les journaux d'information politique générale aux faibles recettes publicitaires. Leur appartenance à la catégorie « IPG » atteste du sérieux de leurs publications, mais la faiblesse de leurs ressources publicitaires si elle est un gage d'indépendance, menace régulièrement la survie de ces journaux, faisant régulièrement l'objet de redressements judiciaires. C'est pourquoi ce fonds est d'une importance capitale pour les journaux et médias d'IPG aux faibles revenus publicitaires, puisqu'il sera une des conditions de la survie de cette presse libre si nécessaire à notre société démocratique. De même, il lui demande dans le cadre de l'amendement « Charb » qui facilite la défiscalisation des dons en faveur des journaux ce qui est une avancée considérable, de l'élargir aux médias associatifs, qui demeurent les plus nécessiteux de ces dons personnels car à ressources publicitaires faibles tout en regroupant également des médias appartenant à la catégorie IPG.

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85123

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5333

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)